

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Biodiversité	Indre et Loire	Référence : 37_B_04	Date : novembre 2012

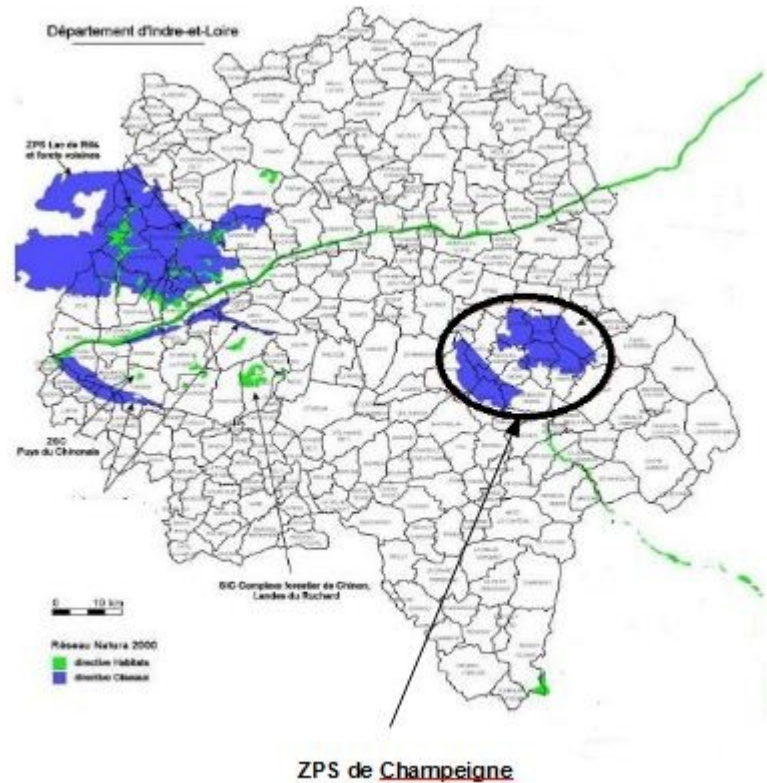
## Gouvernance/communication /sensibilisation/animation autour de l'animation du site Natura 2000 de la ZPS de Champeigne (37)



Source : <http://champeigne.n2000.fr/agissons-ensemble/le-docob>

## Historique/Contexte

Situé en Indre-et-Loire, à 20 kilomètres au sud-est de Tours, le plateau de la Champeigne Tourangelle est une plaine agricole de 28000 hectares, spécifiquement céréalière, caractérisée par un paysage d'openfield, entaillé par les vallées de l'Indre et de l'Indrois.



Au cœur de cette plaine, la zone Natura 2000 occupe 13 800 hectares répartis en deux secteurs. C'est une Zone de Protection Spéciale désignée au titre de la Directive "Oiseaux".

La préservation de neuf oiseaux d'intérêt communautaire de l'avifaune de plaine : (Outarde canepetière, Oedicnème criard, Pluvier doré, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Hibou des marais, Faucon émerillon, Circaète Jean-le-Blanc, Pie-grièche écorcheur) a justifié le classement en zone Natura 2000.

Ce territoire fait partie des sept sites naturels qui constituent le réseau Natura 2000 d'Indre et Loire.

## Calendrier

- 25 avril 2006 : le site de la Champeigne est désigné comme Zone de Protection Spéciale (ZPS) et a ainsi intégré le réseau Natura 2000.
- 31 mai 2007 : six sites proposés au titre de la Directive « Habitats » et quatre sites désignés au titre de la Directive « Oiseaux » sont présents en Indre-et-Loire. Ces sites forment le réseau Natura 2000 départemental.
- 2008 : proposition de Mesures Agro-Environnementales



# le Grenelle Environnement

	<p>Territorialisées</p> <p>-30 juin 2012 : 1 088 ha de la ZPS Champeigne sont sous contrat MAE T « culture outardes » et 3.1 km de haie sous contrat MAE T « entretien de haies » soit 8.4 % de la SAU de la ZPS</p>
<b>Territoire</b>	<p>Dix-sept communes ont une partie plus ou moins grande de leur territoire comprise dans le site Natura 2000 de Champeigne : Athée-sur-Cher, Azay-sur-Indre, Bléré, Chambourg-sur-Indre, Chanceaux-près-Loches, Chédigny, Cigogné, Cormery, Courcay, Dolus-le-sec, Genillé, Le Liège, Luzillé, Reignac-sur-Indre, Saint-Quentin-sur-Indrois, Sublaines, Tauxigny.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté de Communes de Loches Développement
<b>Maître d'œuvre</b>	Communauté de Communes de Loches Développement
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développer des pratiques économiques compatibles et renforçant les démarches de conservation des oiseaux.</li> <li>■ Favoriser la souscription par les agriculteurs de MAE T</li> <li>■ Développer une concertation multipartite entre les agriculteurs, les associations environnementalistes, l'administration et les élus.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<p>La gouvernance locale a identifié trois catégories d'enjeux:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-enjeux économiques et sociaux</li> <li>-enjeu « oiseaux »</li> <li>-enjeu de politique locale</li> </ul> <p>Les enjeux présents sur le territoire de la Champeigne font l'objet d'une importante <b>démarche de gestion</b> de la part des acteurs locaux. Des objectifs de gestion ont été définis dans un DOCOB (document d'objectifs, document cadre qui identifie les enjeux, les objectifs et les actions à mettre en œuvre) et des actions sont proposées pour atteindre ces objectifs. Les actions sont appliquées grâce aux outils de gestion basés sur le volontariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Mesures Agro-Environnementales,</li> <li>-Contrats Natura 2000,</li> <li>-Charte Natura 2000</li> </ul> <p>Une méthodologie de concertation et de prise de décision locale a permis de passer d'un blocage initial par les agriculteurs et chasseurs à une acceptation de cette création fin 2006, et à la mise en place de pratiques concertées entre tous.</p> <p>Ainsi, une MAE T spécifique dite « culture outardes » (Couver 07) a été proposée en 2008. <b>Une modalité originale de gouvernance locale</b> des mesures environnementales, intitulée « <b>comité technique local</b> », <b>d'une dizaine de membres</b>, sous la responsabilité du comité de pilotage de la ZPS, et reconnu par le Préfet a été instituée. Ce comité prend des décisions en temps réel, sur la base d'une règle</p>

# le Grenelle Environnement

	de concertation entre ses divers membres, agriculteurs, chasseurs, associations environnementales. Un représentant habilité de l'État valide ces décisions au plan administratif
<b>Difficultés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La confiance et le respect s'instaurent avec le temps et de la stabilité dans les moyens alloués</li> <li>■ La complexité de mise en place de la contractualisation administrative : MAE T et contrat Natura 2000.</li> <li>■ Un manque d'outils pertinents pour gérer les pelouses calcicoles</li> </ul>
<b>Sensibilisation</b>	<p>-Excursions et les observations d'oiseaux en Champeigne, encadrées par des structures environnementalistes comme la LPO Touraine,</p> <p>-Sorties pédagogiques sur le territoire (visites à la ferme, découverte du site Natura 2000 et visites sur la plate forme expérimentale de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire,...) pour faire découvrir aux écoliers et aux collégiens le monde agricole</p> <p>-Visites dans les écoles sont organisées par les animateurs de Natura 2000</p> <p>-Accès un agenda de la Champeigne pour les dates d'observations, de comptages d'oiseaux, d'animations prévues</p>
<b>Coût de l'opération</b>	Environ 100 000 € par an pour l'animation du site
<b>Financeurs</b>	Etat (ministère de l'Ecologie) FEADER Communauté de communes Bléré Val de Cher Autofinancement Communauté de Communes de Loches Développement
<b>Dispositif-cadre</b>	Natura 2000
<b>Finalités du développement durable</b>	<p>-Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources</p> <p>-Épanouissement de tous les êtres humains</p>
<b>Évaluation</b>	<p>-La progression de la population d'outardes, dont <b>66 adultes ont été observés</b> à l'envol en septembre, alors que ce nombre était tombé en dessous de 50 il y a quelques années</p> <p>-Lauréat à l'édition 2012 des Grands Prix Natura 2000 décernés par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, catégorie « communication/sensibilisation/animation » : Le MEDDE a récompensé, ce jour, dix sites Natura 2000 pour la réalisation d'actions remarquables en 2010 et 2011.</p>
<b>Singularité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un portage politique dans la durée par une collectivité locale reconnue qui a su faire appel à un médiateur.</li> <li>■ Une animation à 4 structures complémentaires (Chambre d'Agriculture, 2 associations environnementales : LPO et SEPANT et la Fédération départementale des Chasseurs) dans les missions sur le territoire</li> </ul>



# le Grenelle Environnement

	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Les acteurs locaux décident, en concertation, des orientations techniques pour l'année en cours, de l'emplacement des mesures environnementales et des solutions aux problèmes techniques qui se posent au jour le jour, avec une validation par l'État</li><li>■ Un climat de confiance entre les acteurs locaux.</li></ul>
<b>Contacts</b>	<p>Emmanuelle Bolotte <i>Chargée de Projets</i></p> <p>AGRICULTURES &amp; TERRITOIRES Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire 38, rue Augustin Fresnel - BP 50139 37171 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex</p> <p>Tél.: 02 47 48 37 17 emmanuelle.bolotte@cda37.fr</p>
<b>Rédacteur</b>	<p>Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50</p>